Démarche : Demande d'attestation d'exonération pour l'achat de matériel de télécommunication

Organisme : Direction générale de l'économie numérique

Identité du demandeur

Email

Etablissement
Numéro TAHITI

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Demande d'une attestation d'exonération pour l'achat de matériel de télécommunication auprès de la DGEN, après l'expertise technique et vérification exhaustive de l'éligibilité des matériels et logiciels visés à l'article LP. 4 de la loi du pays n° 2008-11 du 25 août 2008 portant diverses mesures fiscales à l'importation et à l'exportation.

Rentrer le numéro Tahiti de la société bénéficiaire de l'exonération.

Liste des matériels éligibles à l'exonération:

1. Machines numériques de traitement de l'information ;
2. Unités centrales et/ou périphériques de machines numériques de traitement de l'information;
3. Parties, composants et pièces détachées reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés à des machines numériques de traitement de l'information ;
4. Accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés à des machines numériques de traitement de l'information ;
5. Disques, bandes et autres supports de stockage de données numériques, non enregistrés, tels que les disquettes, les CD-ROM, les DVD, les cartes mémoires, les clefs USB et les supports de stockage externes à disque ;
6. Logiciels enregistrés sur tout type de support ;
7. Équipements permettant l'interconnexion en réseau (avec ou sans fil) de machines numériques de traitement de l'information et de leurs périphériques, y compris les câbles à fibres optiques ;
8. Décodeurs numériques pour la réception par satellite ;
9. Antennes paraboliques et réflecteurs d'antenne paraboloïdaux.

Informations concernant l'entreprise qui saisit la demande

Prénom et nom
Prénom et nom de la personne qui saisit la demande d'exonération

Adresse
Inscrire ici l'adresse de la société qui fait la demande d'exonération.

Demande d'attestation d'exonération pour l'achat de matériel de télécommunication

Téléphone
Numéro de téléphone mobile du demandeur

Informations concernant l'entreprise qui bénéficie de l'exonération
Vous pouvez être à la fois demandeur et bénéficiaire.

Raison sociale de l'entreprise

Adresse
Indiquer ici l'adresse de l'entreprise bénéficiaire de l'exonération.

Liste des matériels (des références)

Référence à viser
Référence
Indiquer ici la référence du matériel

Type
Choisir le type de matériel dont il s'agit dans la liste déroulante.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- [] 1 - Machines numériques de traitement de l'information
- [] 2 - Unités centrales et/ou périphériques de machines numériques de traitement de l'information
- [] 3 - Parties, composants et pièces détachées reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés à des machines numériques de traitement de l'information
- [] 4 - Accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés à des machines numériques de traitement de l'information.
- [] 5 - Disques, bandes et autres supports de stockage de données numériques, non enregistrés, tels que les disquettes, les CD-ROM, les DVD, les cartes mémoires, les clefs USB et les supports de stockage externes à disque.
- [] 6 - Logiciels enregistrés sur tout type de support.
- [] 7 - Équipements permettant l'interconnexion en réseau (avec ou sans fil) de machines numériques de traitement de l'information et de leurs périphériques, y compris les câbles à fibres optiques.
- [] 8 - Décodeurs numériques pour la réception par satellite.
- [] 9 - Antennes paraboliques et réflecteurs d'antenne paraboloïdaux.

Désignation
Désignation commerciale du matériel sur la facture

Fonction
Indiquer à quoi sert ce matériel (en langue française)

Nombre
Nombre de matériel portant la même référence

Prix
Prix unitaire H.T. du produit en référence (indiquer le monnaie)

Référence
Indiquer ici la référence du matériel

Type
Choisir le type de matériel dont il s'agit dans la liste déroulante.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- [] 1 - Machines numériques de traitement de l'information
- [] 2 - Unités centrales et/ou périphériques de machines numériques de traitement de l'information
- [] 3 - Parties, composants et pièces détachées reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés à des machines numériques de traitement de l'information
- [] 4 - Accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés à des machines numériques de traitement de l'information.
- [] 5 - Disques, bandes et autres supports de stockage de données numériques, non enregistrés, tels que les disquettes, les CD-ROM, les DVD, les cartes mémoires, les clefs USB et les supports de stockage externes à disque.
- [] 6 - Logiciels enregistrés sur tout type de support.
- [] 7 - Équipements permettant l'interconnexion en réseau (avec ou sans fil) de machines numériques de traitement de l'information et de leurs périphériques, y compris les câbles à fibres optiques.
- [] 8 - Décodeurs numériques pour la réception par satellite.
- [] 9 - Antennes paraboliques et réflecteurs d'antenne paraboloïdaux.

Désignation
Désignation commerciale du matériel sur la facture

Fonction
Indiquer à quoi sert ce matériel (en langue française)

Nombre
Nombre de matériel portant la même référence

Prix
Prix unitaire H.T. du produit en référence (indiquer le monnaie)

Demande d'attestation d'exonération pour l'achat de matériel de télécommunication

Référence
Indiquer ici la référence du matériel

Type
Choisir le type de matériel dont il s'agit dans la liste déroulante.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- [] 1 - Machines numériques de traitement de l'information
- [] 2 - Unités centrales et/ou périphériques de machines numériques de traitement de l'information
- [] 3 - Parties, composants et pièces détachées reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés à des machines numériques de traitement de l'information
- [] 4 - Accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés à des machines numériques de traitement de l'information.
- [] 5 - Disques, bandes et autres supports de stockage de données numériques, non enregistrés, tels que les disquettes, les CD-ROM, les DVD, les cartes mémoires, les clefs USB et les supports de stockage externes à disque.
- [] 6 - Logiciels enregistrés sur tout type de support.
- [] 7 - Équipements permettant l'interconnexion en réseau (avec ou sans fil) de machines numériques de traitement de l'information et de leurs périphériques, y compris les câbles à fibres optiques.
- [] 8 - Décodeurs numériques pour la réception par satellite.
- [] 9 - Antennes paraboliques et réflecteurs d'antenne paraboloïdaux.

Désignation
Désignation commerciale du matériel sur la facture

Fonction
Indiquer à quoi sert ce matériel (en langue française)

Nombre
Nombre de matériel portant la même référence

Prix
Prix unitaire H.T. du produit en référence (indiquer le monnaie)

Numéro facture
Indiquer ici le numéro de la facture

Date de la facture

Télécharger votre facture
Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Facture

Joindre ici la facture sur laquelle figure les matériels. Si la facture comporte plusieurs pages, les regrouper en un seul fichier pdf.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Facture

Joindre ici la facture sur laquelle figure les matériels. Si la facture comporte plusieurs pages, les regrouper en un seul fichier pdf.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Facture

Joindre ici la facture sur laquelle figure les matériels. Si la facture comporte plusieurs pages, les regrouper en un seul fichier pdf.

Je m'engage à
- N'exploiter dans le réseau que les équipements justifiants de la conformité aux exigences essentielles ;
- Ne procéder à aucune modification dans les conditions d'établissement et/ou d'exploitation du réseau sans en avoir informé la DGEN et y avoir été autorisé;
- Ne mettre en service le réseau qu'après obtention de l'autorisation ;
- Respecter la réglementation en vigueur et s'y conformer ainsi que les spécifications et procédures fixées par le ministère chargé des télécommunications ;
- Apporter les modification aux conditions d'établissement et/ou d'exploitation demandées par la DGEN ;

Toute infraction à ces disposition expose mon organisme aux sanctions d'usages prévues par la réglementation en vigueur et au retrait de l'autorisation.

Cochez la mention applicable
☐ Oui

☐ Non